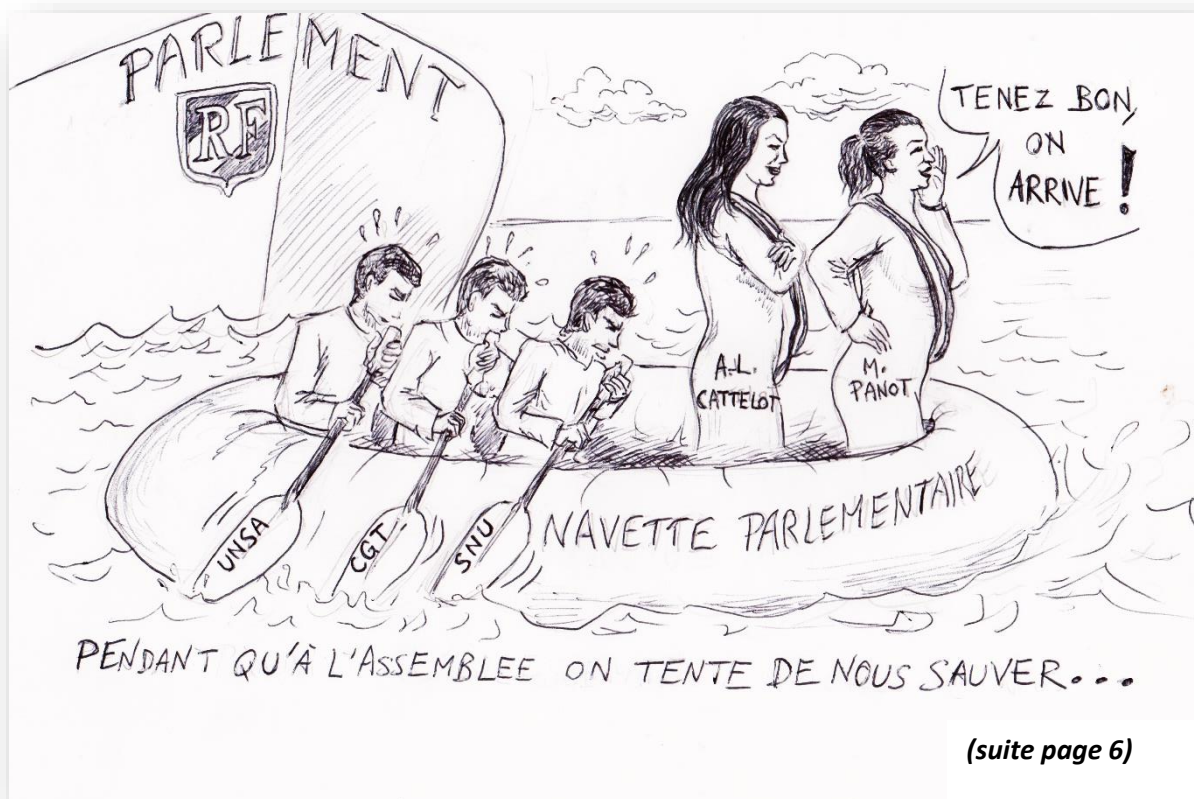




*« Celui qui est prêt à abandonner une liberté fondamentale pour une sécurité temporaire, ne mérite ni l'une ni l'autre et finira par perdre les deux »
(Benjamin Franklin)*



(suite page 6)

Nous voici repartis pour un deuxième confinement, dont les « subtilités » provoquent bien des interrogations, sur les décisions prises, la santé de notre démocratie, jusqu'à menacer nos libertés individuelles et collectives, nos besoins sociaux...

C'est pourquoi le SNUPFEN-Lorraine réactive la publication de son hebdomadaire qui tente de vous informer sur l'actualité militante, le dessous des cartes... Avec toujours le souci de réveiller vos défenses immunitaires face à l'enfumage ambiant !

AU PROGRAMME :

Soutien de l'Assemblée nationale (p2) ;

Forestiers SDF (p2) ; Super - DD (p3) ; Chaîne Youtube – non à la réorganisation - Intersyndicale (p4) ; Pièces à conviction – Agir pendant le confinement (p5) ;

Epilogue « gaulois » (p6)

La direction de l'ONF contrée par l'assemblée nationale

Les personnels de l'ONF, en lutte contre d'incessants projets de réduction d'effectif, semblent avoir enfin trouvé un allié de circonstance : l'Assemblée Nationale. En effet, cette dernière a adopté un amendement d'Anne-Laure Cattelot, contre l'avis du gouvernement, visant à annuler la réduction de 95 ETP prévue pour le Budget 2021. C'est également le résultat de notre partenariat au sein du collectif SOS-Forêt France avec notamment l'ONG Canopée Forêts vivantes (voir encadré).

C'est incontestablement le fruit de nos actions syndicales des dernières semaines, menées tant auprès du grand-public qu'en interne et auprès des parlementaires, notamment dans le cadre de la lutte contre l'article 33 du projet de loi ASAP. C'est une victoire de plus pour l'intersyndicale et une défaite pour la direction, certes qui reste encore à valider par le Sénat et en deuxième lecture à l'assemblée nationale, mais qui démontre que la mobilisation paye.

Nous devons donc continuer à nous mobiliser, dans la mesure du possible, pour maintenir la pression et obtenir plus :

- L'annulation des 200 suppressions de postes de 2020
- L'augmentation de nos effectifs, conformément aux propositions de la convention citoyenne pour le climat, acceptée en théorie par la présidence de la république.

Canopée Forêts vivantes : un soutien de poids

Participation active à nos manifs (dont celle, couronnée de succès, devant les COFOR le 7 juin 2019), co-organisation des 2° Assises nationales SOS Forêt d'octobre 2019, soutien appuyé aux forestiers publics dans divers médias (dernièrement dans Pièces à conviction...), l'ONG Canopée nous offre un soutien remarquable.

La pétition contre la privatisation et les suppressions de postes à l'ONF qu'elle a mise en ligne continue d'enregistrer les signatures : plus de 82 500 à l'heure où nous écrivons ! Avec le webinaire organisé sur le sujet au printemps dernier et l'outil en ligne d'interpellation des parlementaires ce sont plus de 160 000 contacts citoyens que Canopée tient informés et mobilisés pour notre cause !

N'hésitez pas en retour à consulter leur site internet pour soutenir leurs actions déterminées en faveur de la forêt dans le monde (dernier succès en date : contre l'introduction de l'huile de soja dans les biocarburants) : <https://www.canopee-asso.org/>

Des forestiers sans domicile fixe ?

Tout commence avec l'arrivée des nouveaux VA : d'imposants Berlingot blancs. Ensuite vous apprenez la mise en place de l'indemnité kilométrique pour les agents n'habitant pas sur leur triage. Enfin, voilà que la DG annonce vouloir se débarrasser de près de 700 Maisons Forestières.

Eureka ! Mais oui ! Evidemment ! **Vivez dans votre VA !**

A quoi peut donc bien servir ce gros Berlingot blanc si peu manœuvrable ? Non ce n'est pas parce que votre mètre à pointe ou votre compas forestier souffre de claustrophobie ! **C'est pour que vous puissiez vivre dans votre VA !**

Vous craignez que l'indemnité kilométrique réduise votre part d'épinard (sans beurre) ? Vous ne trouvez pas de logement abordable dans votre trou paumé ? Vous en avez marre de vivre dans une MF qui se dégrade (quand elle n'est pas au bord de l'insalubrité) ? C'est simple, non ? Vous pouvez bien stationner sur une place de dépôt dans les forêts de votre triage ? **Vivez dans votre VA !**

Vous vous plaignez de passer votre temps devant ProdBois ou Teck ? Vous ne trouvez plus le temps d'aller en forêt pour y exercer votre cœur de métier ? Votre triage est devenu trop grand et vous passez votre temps de travail sur la route ? Mais vous pourriez faire tout cela le week-end si **vous viviez dans votre VA !**

Petite précaution tout de même : n'oubliez pas de stationner dans un endroit couvert par la 4G et de vous aménager un petit coin bureau (à vos frais). Vous avez déjà l'avantage immense, le privilège odieux, de pouvoir être logé par votre employeur, à vous d'optimiser cet espace de vie pour être plus productif ! (oui, oui je parle toujours de votre véhicule ONF)

Quoi ? Vivre dans une camionnette vous semble à la limite de la décence humaine ? Mais pas du tout ! Au contraire, vous connaîtrez les joies de la sobriété heureuse, du minimalisme, de la reconnexion avec la nature ! Pensez à tous les BoBo et autres cadres supérieurs des centres villes qui voudraient être à votre place ! Bande de petits veinards ! Quoi ? Vous râlez encore ? Vous êtes vraiment des gaulois réfractaires attachés à vos privilèges (de pauvres) !

Et bien puisque c'est comme ça, on va sévir ! Fini l'uniforme et la bande institutionnelle, bonjour l'EPI fluo. Fini le statut de fonctionnaire. Fini la petite UT. Fini la sylviculture, la récolte sera suffisante. Fini les martelages, les exploitants sauront aussi le faire. Avons-nous vraiment besoin de gardes forestiers, des commis de coupe seraient quand même plus disruptifs, non ?

Au fur et à mesure... Plus ou moins gentiment... De gré ou de force... Vous verrez... Vous finirez par y **vivre dans votre VA.**

Lettre ouverte à Denis Dagneaux, directeur d'agence Vosges Ouest

Le bureau du SNUPFEN-Solidaires 88

Épinal, le 26 Octobre 2020

Monsieur le Directeur,

L'intersyndicale CGT, SNUPFEN, UNSA avait prévu de faire une intervention au CODIR du 23 octobre.

Mais en raison des soupçons de cas positif au COVID 19 qui pesaient sur la délégation, nous n'avons pas voulu prendre de risque et nous avons renoncé à cette démarche.

Néanmoins, nous tenons à dénoncer vos pratiques managériales et vos projets de réorganisation menés à la hussarde.

A un moment où la forêt est frappée par une crise sanitaire sans précédent qui nécessiterait une présence, une expertise technique, une connaissance affinée du terrain, vous vous évertuez à supprimer encore et encore des postes de fonctionnaires assermentés et à modifier les structures de terrain. Ceci est incompréhensible et insupportable.

Qui plus est, le projet de suppressions de postes au titre de 2020 n'est même pas encore passé devant les instances représentatives du personnel, que vous faites déjà l'annonce de la suppression d'une UT dans l'ouest Vosgien.

Monsieur le Directeur, trop c'est trop, ne rajoutez pas du mal-être social chez les personnels déjà en souffrance et en surcharge de travail. Vous vous devez de redonner confiance en l'établissement, cela passe par le maintien du maillage territorial. Il nous faut de la stabilité.

Nous demandons donc l'abandon de tout projet de suppressions de postes et la mise en appel de candidatures de tous les postes vacants ou susceptibles de l'être prochainement.

Vous trouverez en pièce jointe l'argumentaire fourni à la presse et qui apporte un démenti à votre communication.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations solidaires.



Le Snu Lorraine a créé sa chaîne Youtube

A l'heure où le « Journal Flash » de la direction générale fait « peau neuve » pour nous annoncer plusieurs centaines de suppressions de postes (**dans « leurs » rêves !**), le Snupfen-Lorraine, en partenariat avec les unions de sections voisines, s'ouvre à de nouveaux modes de communication : Les vidéos Youtube.

Au programme dans les semaines et les mois à venir : Des « Béret qui soigne » au format vidéo, des « Béret qui fume » au format vidéo, des débats techniques, des images de nos actions, des vidéos de vulgarisation à destination du grand-public et des réseaux sociaux, du contenu satirique et humoristique, etc...

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur la chaîne Youtube « Snupfen-Lorraine », à vous abonner et à consulter régulièrement nos nouveaux contenus.

Des actions en CTHSCT toujours en cours

Malgré le confinement, la réunion de CTHSCT programmée le 4 novembre par la direction sur les 65 suppressions de postes envisagés par la DT a quand même été maintenue. Les représentants du personnel, à l'unanimité, ont approuvé une motion demandant la suspension du projet et le recours à une expertise agréée sur les conditions de travail pour les motifs suivants :

- Risque grave pour la santé et la sécurité des personnels
- Projet important modifiant les conditions de travail

La direction doit nous transmettre une réponse motivée dans les prochains jours. En cas de refus, des possibilités de recours via l'inspection du travail sont encore possible. **Dans l'attente de la conduite de ces recours et de la validation légale de ce projet de réorganisation, nous ne pouvons que demander aux personnels de n'appliquer aucune modification d'organisation fonctionnelle et/ou territoriale.**

Refus d'une réorganisation entachée d'irrégularités : Comment faire ?

Pour le moment c'est assez simple : en l'absence d'avis du CHS et du CTT : aucun poste n'est supprimé et modifié légalement donc aucun appel de candidature ne peut être engagé.

Ensuite, si la direction passe en force : maintenir les collectifs en place, même avec leur lot de postes vacants, et généraliser si ce n'est déjà fait l'action « refus d'interim » (une action clés en main avec tous les outils proposés par le Snu, et qui fonctionne partout où on l'entreprend).

***S'en tenir donc aux forêts et aux activités dont le poste est pourvu !
Ne s'adresser qu'à son chef de service actuel, le seul légitime !
Tenir le Snu ou l'intersyndicale informés de vos initiatives pour organiser votre protection.***

Au terme de la procédure de recours, d'enquête et d'alerte engagée par vos représentants, le tribunal administratif ne pourra pas valider cette réorganisation : pourquoi accepter un projet illégal en plus d'être illégitime ??

L'intersyndicale des personnels ONF : 3 ans déjà

En septembre dernier, l'intersyndicale des personnels ONF fêtait ses 3 ans d'entente et d'action commune. En effet, c'est en septembre 2017 qu'elle a pris naissance avec la démission généralisée de toutes les instances. Elle a ensuite rassemblé plus d'un millier de forestiers en décembre 2017 à Paris, devant nos ministères de tutelles, puis rassemblé plusieurs milliers de forestiers dans les territoires en mai 2018, avant de conclure la grandiose marche pour la Forêt à Tronçais avec plus de 1200 forestiers et citoyens inquiets de l'avenir de l'ONF et des forêts publiques.

La majorité des syndicats de fonctionnaires de l'ONF a vite été rejoint par certains syndicats des droits-privés, notamment des OF, et c'est une première durable dans l'histoire des luttes sociales de notre établissement.

Cette alliance collective forte a permis, grâce à la mobilisation de plusieurs centaines de forestiers devant le congrès des COFOR à Epinal en 2019, de faire retirer à ces dernières leur manifeste qui entendait chasser l'ONF des forêts communales !

Elle vit depuis peu un nouvel élan, puisqu'elle est désormais constituée, dans de nombreuses actions, de l'ensemble des syndicats représentatifs de l'ONF public-privé confondus, et parle désormais à la direction de l'ONF et au gouvernement d'une seule voix.

Nous remercions donc toutes celles et ceux qui travaillent à entretenir cette union, qui fait actuellement notre force, au prix parfois de beaucoup d'efforts, d'énergie dépensée et de quelques compromis.

Un « Pièce à conviction » sur la Forêt et l'ONF

Dans le dernier numéro du documentaire diffusé sur France 3, Pièces à conviction : « Forêt en Danger : Que fait l'Etat ? » est évoqué, entre autres, la question de l'ONF et des politiques de l'Etat en matière forestière.

Le documentaire est encore disponible en Replay. Plusieurs de nos collègues s'y expriment sur certaines questions forestières et commentent l'inaction de l'Etat dans certains domaines. Est aussi évoquée de manière significative la question des coupes rases, sur laquelle un projet de loi est en construction à l'assemblée nationale, sous l'impulsion du groupe parlementaire de la France Insoumise.

Ce reportage, diffusé la veille du rejet par les députés des 95 suppressions de postes programmée par la direction en 2021, aura peut-être joué un rôle décisif dans ce vote.

Nous espérons que nos actions vont continuer à faire grandir la place que nous réservent les médias nationaux. Pour cela, il va falloir continuer à nous mobiliser.

Agir pendant le confinement : Contact avec les élus

Nous avons reçu, notamment dans les Vosges et en Haute-Marne, de nombreux soutiens de la part des élus de communes forestières. Ces soutiens s'expriment par des délibérations, des messages, des participations à nos actions sur le terrain et par la signature de diverses pétitions. Lors de nos rencontres, l'écrasante majorité d'entre-deux est très réceptive à nos problèmes, qui les touchent aussi directement. Ainsi, **nous devons profiter du confinement pour prendre et reprendre contact avec eux et obtenir le soutien de ceux qui ne nous soutiennent pas encore**. Tous les moyens seront bons pour réussir à faire converger les élus avec les personnels contre la dégradation du service public forestier engendré par les baisses de moyens et d'effectifs, l'abandon du statut et des missions.

Agir pendant le confinement : bientôt des autocollants

Le Snupfen prépare, en collaboration avec l'association Canopée et sa pétition contre la privatisation de l'ONF, une action reposant sur la pose d'autocollants sur les panneaux de nos forêts pendant le confinement. Cette action permettra de faire parler de notre situation et de l'avenir des forêts publiques et de l'ONF lorsque les citoyens rencontreront cet affichage au moment du dé-confinement.

C'est un moyen de rester actif et mobilisé pendant le confinement, et nous essayerons de faire parler de cette action avant la fin du confinement via les réseaux sociaux avec des photos et des vidéos.

Ces autocollants sont en cours de fabrication et vous seront diffusés prochainement.



2019-2020 =
L'ONF SUPPRIME
160 ETP DE PLUS
QUE DEMANDÉ
PAR LE
GOUVERNEMENT

NAVETTE PARLEMENTAIRE
À T'IBO'D!

B. MUNCH

(d'après Astérix)

SABORDONS-NOUS !
LE RESULTAT SERA
LE MÊME ET ON
EVITERA QUELQUES
BAFFES...

ONF ENTERPRISE

... ON "REORGANISE" L'ONF-ENTERPRISE...

